

DECLARATION SUR L'HONNEUR (*)

-Marché passé par Appel d'offre ouvert sur offre de prix N° 01/DRAI/BK/FSSH/2025, en vertu de l'alinéa1, de l'article 33, § 1, et l'alinéa 3 du §3 de l'article 34 de l'arrêté n°258.13 du 06 Dou al Quiida 1434 (13 Septembre 2013) fixant le Système des marchés de Travaux de Fourniture et de Service que Conclut l'administration des Habous au nom des Habous Générales.

Objet du marché : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX (06) MOSQUEES TOUCHEES PAR LE SEISME D'AL HAOUZE, PROVINCE D'AZILAL, REPARTI EN SIX (06) LOTS :

-LOT N°01 : MOSQUEE 20 AOUT SISE VILLE DE DEMNAT

-LOT N°02 : MOSQUEE AIT ALI SISE COMMUNE TIFNI

-LOT N°03 : MOSQUEE TIZI SISE COMMUNE SIDI BOULKHLEF

-LOT N°04 : MOSQUEE HAY SONAA VILLE DE DEMNATE

-LOT N° 05: MOSQUEE IKLASSN COMMUNE TIFNI

-LOT N° 06 : MOSQUEE TAKHMNIT COMMUNE AIT MAJDEN

A- pour les personnes physiques

Je, soussigné :(prénom, nom et qualité)
Numéro de tél :numéro de fax :
Adresse électronique :agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,
Adresse du domicile élu :
Affilié à la CNSS sous le n° :(1)
inscrit au registre du commerce de(localité) sous le n°(1)
N° de patente(1)
N° du compte courant postal-bancaire ou à TGR(2)(RIB)

B- Pour les personnes morales

Je, soussigné(prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)
Numéro de tél :numéro de fax :
Adresse électronique :Agissant au nom et pour le compte de(raison sociale et forme juridique de la société)
au capital de :
adresse du siège social de la société :
Adresse du domicile élu
Affiliée à la CNSS sous le n°(1)
Inscrit au registre du commerce(localité) sous le n° : (1)
N° de patente(1)
N° du compte courant postal – bancaire ou à la TGR (2).....(RIB)
En vertu des pouvoirs qui me sont conférés.

-Déclare sur l'honneur :

1- M'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle.

2- Que je remplit les conditions prévues à l'article 14 de l'arrêté n°258.13 du 06 Dou al Quiida 1434 (13 Septembre 2013) fixant le Système des marchés de Travaux de Fourniture et de Service que Conclut l'administration des Habous au nom des Habous Générales.

3- Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité. (2)

4- M'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :

- A m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 14 de l'arrêté n°258.13 du 06 Dou al Quiida 1434 (13 Septembre 2013) fixant le Système des marchés de Travaux de Fourniture et de Service que Conclut l'administration des Habous au nom des Habous Générales.

- que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celles que le maître d'ouvrage a prévues dans ledit cahier ;

5- M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché.

6- M'engager à ne pas faire, par moi-même ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché.

7- Atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt.

8- Certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.

9- Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 40 de l'arrêté n°258.13 du 06 Dou al Quiida 1434 (13 Septembre 2013) fixant le Système des marchés de Travaux de Fourniture et de Service que Conclut l'administration des Habous au nom des Habous Générales, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à le

Signature et cachet du concurrent

(1) pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence aux documents équivalents lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine ou de provenance.

(2) A supprimer le cas échéant